



2024/2020(DEC)

12.12.2024

AMENDEMENTS

1 - 14

Projet d'avis
Sven Simon
(PE766.589v01-00)

Décharge 2023 – budget général de l'Union européenne: Parlement européen
(2024/2020(DEC))

AM_Com_NonLegBudDec

Amendement 1
Gilles Boyer, Charles Goerens

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; souligne que la communication factuelle positive **sur** les travaux du Parlement est l'un des outils les plus puissants contre la désinformation; salue le taux élevé d'utilisation des crédits engagés par les bureaux de liaison du Parlement européen en 2023;

Amendement

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; ***exprime cependant une nouvelle fois ses préoccupations quant à l'ingérence étrangère à grande échelle et aux campagnes de désinformation visant l'Union européenne; réclame des investissements visant à renforcer la culture de la sécurité au sein du Parlement européen; demande une formation obligatoire et régulière en matière de sécurité et d'intégrité pour les députés et le personnel, une habilitation de sécurité adéquate et un renforcement des enquêtes de sécurité sur les membres du personnel, en particulier ceux qui assistent aux réunions à huis clos;*** souligne que la communication factuelle positive ***concernant*** les travaux du Parlement est l'un des outils les plus puissants contre la désinformation; salue le taux élevé d'utilisation des crédits engagés par les bureaux de liaison du Parlement européen en 2023;

Or. en

Amendement 2
Marc Angel, Juan Fernando López Aguilar

Projet d'avis
Paragraphe 1

Projet d'avis

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; souligne que la communication factuelle positive sur les travaux du Parlement est l'un des outils les plus puissants contre la désinformation; salue le taux élevé d'utilisation des crédits engagés par les bureaux de liaison du Parlement européen en 2023;

Amendement

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; souligne que la communication factuelle positive sur les travaux du Parlement est l'un des outils les plus puissants contre la désinformation; salue le taux élevé d'utilisation des crédits engagés par les bureaux de liaison du Parlement européen en 2023; ***reconnait que les centres de visiteurs Europa Experience constituent également un outil important pour lutter contre la désinformation et présenter aux visiteurs le rôle du Parlement et les valeurs de la démocratie européenne; souligne que ces centres ont jusqu'à présent bénéficié d'un large soutien de la part des députés et ont accueilli plus de 3,5 millions de visiteurs au total;***

Or. en

Amendement 3

Jean-Paul Garraud, Alexandre Varaut

Projet d'avis

Paragraphe 1

Projet d'avis

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; souligne ***que la*** communication factuelle positive sur les travaux du Parlement ***est l'un des outils les plus puissants contre la désinformation; salue le taux élevé d'utilisation des crédits engagés par les***

Amendement

1. salue les actions entreprises par les structures du Parlement chargées de la communication avec les citoyens et de la lutte contre la désinformation, comme les bureaux de liaison du Parlement européen, afin de lutter contre la désinformation et la manipulation de l'information; souligne ***toutefois que ces efforts ne devraient en aucun cas limiter la liberté d'expression ni marginaliser des opinions politiques légitimes ; insiste sur le fait que toute*** communication factuelle ***et*** positive sur les

bureaux de liaison du Parlement européen en 2023;

travaux du Parlement *devrait inclure toutes les sensibilités politiques représentées;*

Or. fr

Amendement 4

Jean-Paul Garraud, Alexandre Varaut

Projet d'avis Paragraphe 3

Projet d'avis

3. note *avec inquiétude* que l'Autorité indique rencontrer des difficultés en matière de ressources humaines; *souligne qu'on s'attendait à ce que cette question se fasse encore plus urgente à la veille des élections européennes de 2024 et en raison de la mise en œuvre administrative nécessaire de toute nouvelle mission dont l'Autorité serait chargée à la suite des négociations en cours sur la refonte du règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014;*

Amendement

3. note que l'Autorité indique rencontrer des difficultés en matière de ressources humaines; *insiste cependant sur la nécessité que cette situation ne conduise pas à une gestion inégale des partis politiques européens ;*

Or. fr

Amendement 5

Gilles Boyer, Charles Goerens

Projet d'avis Paragraphe 3

Projet d'avis

3. note *avec inquiétude* que l'Autorité indique rencontrer des difficultés en matière de ressources humaines; souligne qu'on s'attendait à ce que cette question se fasse encore plus urgente *à la veille des élections européennes de 2024 et* en raison de la mise en œuvre administrative nécessaire de toute nouvelle mission dont l'Autorité *serait* chargée à la suite des négociations en cours sur la refonte du

Amendement

3. note que l'Autorité indique rencontrer des difficultés en matière de ressources humaines; souligne qu'on s'attendait à ce que cette question se fasse encore plus urgente en raison de la mise en œuvre administrative nécessaire de toute nouvelle mission dont l'Autorité *pourrait être* chargée à la suite des négociations en cours sur la refonte du règlement (UE, Euratom) n° 1141/2014;

Amendement 6

Daniel Freund

au nom du groupe Verts/ALE

Projet d'avis

Paragraphe 4

Projet d'avis

4. ***prend acte des*** actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024»; demande que ces mesures soient évaluées ***en ce qui concerne leur efficacité et leur proportionnalité; reconnaît qu'un renforcement budgétaire était nécessaire en 2023 pour couvrir la contribution du Parlement au*** remaniement informatique de la plateforme internet du registre de transparence (interinstitutionnel);

Amendement

4. ***salue les*** actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024» ***et*** demande que ces mesures soient évaluées; ***se félicite des investissements supplémentaires qui ont été consentis au cours de l'année 2023 pour le*** remaniement informatique de la plateforme internet du registre de transparence (interinstitutionnel);

Amendement 7

Jean-Paul Garraud, Alexandre Varaut

Projet d'avis

Paragraphe 4

Projet d'avis

4. prend acte des actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024»; demande que ces mesures soient évaluées en ce qui concerne leur efficacité et leur proportionnalité; ***reconnaît qu'un renforcement budgétaire était nécessaire***

Amendement

4. prend acte des actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024»; ***insiste pour que ces réformes incluent une garantie explicite de non-discrimination envers toutes les formations politiques représentées au***

en 2023 pour couvrir la contribution du Parlement au remaniement informatique de la plateforme internet du registre de transparence (interinstitutionnel);

Parlement ; demande que ces mesures soient évaluées en ce qui concerne leur efficacité et leur proportionnalité;

Or. fr

Amendement 8
Gilles Boyer, Charles Goerens

Projet d'avis
Paragraphe 4

Projet d'avis

4. ***prend acte des*** actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024»; demande que ces mesures soient évaluées en ce qui concerne leur efficacité et leur proportionnalité; reconnaît qu'un renforcement budgétaire était nécessaire en 2023 pour couvrir la contribution du Parlement au remaniement informatique de la plateforme internet du registre de transparence (interinstitutionnel);

Amendement

4. ***salue les*** actions globales du Parlement ayant trait au lancement, à la création et à la mise en œuvre de la réforme sur l'intégrité et la transparence ainsi qu'au processus de réforme «EP 2024»; demande que ces mesures soient évaluées en ce qui concerne leur efficacité et leur proportionnalité; reconnaît qu'un renforcement budgétaire était nécessaire en 2023 pour couvrir la contribution du Parlement au remaniement informatique de la plateforme internet du registre de transparence (interinstitutionnel);

Or. en

Amendement 9
Gilles Boyer

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

5. ***se dit préoccupé par plusieurs aspects de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union***

Amendement

supprimé

européenne, notamment par le fait que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord, par l'installation du secrétariat de l'organe à la Commission et par le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»; estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.

Or. en

Amendement 10

Juan Fernando López Aguilar, Marc Angel

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. *se dit préoccupé par plusieurs aspects de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, notamment par le fait que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord, par l'installation du secrétariat de l'organe à la Commission et par le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»; estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.*

Amendement

5. *se félicite de la mise en place de l'organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, qui constitue une étape importante vers le renforcement de la transparence et de la responsabilité au sein des institutions de l'Union; déplore l'exclusion du Conseil européen et le statut spécial du Conseil, et encourage la participation de ces institutions; se félicite vivement de la déclaration faite par le président du Conseil européen, António Costa, dans sa lettre d'invitation, dans laquelle il confirme la demande du Conseil européen de rejoindre les autres institutions au sein de l'organisme d'éthique interinstitutionnel; reconnaît que des ressources et du temps seront nécessaires pour pleinement mettre en œuvre les dispositions de l'accord dans le règlement intérieur du Parlement; estime que le Parlement devrait faire tout son possible pour intégrer en temps utile*

toutes les dispositions de l'accord *dans son* règlement intérieur.

Or. en

Amendement 11

Anthony Smith, Nikolas Farantouris

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. *se dit préoccupé par plusieurs aspects* de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, *notamment par le fait* que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord, *par l'installation du* secrétariat de l'organe à la Commission *et par le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»*; *estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.*

Amendement

5. *demande de procéder d'urgence à la pleine mise en œuvre* de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne *et déplore* que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord *et que le* secrétariat de l'organe *soit installé* à la Commission;

Or. en

Amendement 12

Daniel Freund

au nom du groupe Verts/ALE

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. *se dit préoccupé par plusieurs aspects* de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes

Amendement

5. *se félicite* de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres

éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, **notamment par le fait que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord, par l'installation du secrétariat de l'organe à la Commission et par le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»**; estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord **n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.**

des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne; **s'engage à entamer les travaux** de l'organe **dès que possible et fournira le financement prévu; s'engage à entamer dès que possible les travaux visant à intégrer** toutes les dispositions de l'accord **dans le** règlement intérieur du Parlement.

Or. en

Amendement 13

Jean-Paul Garraud, Alexandre Varaut

Projet d'avis

Paragraphe 5

Projet d'avis

5. se dit préoccupé par plusieurs aspects de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, notamment **par le fait que le Conseil se trouve en dehors du champ d'application et du fond de l'accord, par l'installation du secrétariat de l'organe à la Commission et par** le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»; estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.

Amendement

5. se dit préoccupé par plusieurs aspects de l'accord établissant un organe interinstitutionnel chargé des normes éthiques applicables aux membres des institutions et des organes consultatifs visés à l'article 13 du traité sur l'Union européenne, notamment l'installation du secrétariat de l'organe à la Commission et le risque, en termes de définition, que pose l'utilisation du terme «éthique»; estime que l'organe ne doit pas entamer ses travaux et qu'il ne doit pas recevoir de financement du Parlement tant que toutes les dispositions de l'accord n'ont pas été intégrées au règlement intérieur du Parlement.

Or. fr

Amendement 14
Sabine Verheyen, Sven Simon

Projet d'avis
Paragraphe 5 bis (nouveau)

Projet d'avis

Amendement

5 bis. se félicite de la décision du Bureau de procéder à une évaluation complète des espaces Europa Experience en vue d'en cerner précisément les forces et les faiblesses afin de rendre le financement à l'épreuve du temps et le plus efficace possible.

Or. de